DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE VOYAGE ET D'HÉBERGEMENT POUR ÉTUDIANT.E.S

CONGRÈS IHAF 2024

Remplir et sauvegarder ou imprimer. Faire parvenir au bureau de l'IHAF au plus tard le 25 novembre 2024*

Pour des détails concernant la politique et les dépenses admissibles, consulter le site web du congrès.

Nom **Prénom**

Courriel

Établissement **Niveau d'études** **Choisir une option**

FINANCEMENT

Pour assister au congrès de l'IHAF 2024, avez-vous obtenu ou obtiendrez-vous du financement d'un autre organisme (département, association étudiante, groupe de recherche, etc.)? OUI ☐ NON ☐

Si oui, préciser _____

COMMUNICATION

Avez-vous présenté une communication lors du congrès? OUI ☐ NON ☐

Titre de la communication :

_____

TRANSPORT (MINIMUM 100 KM ALLER)

Trajets automobiles : une seule demande par voiturée

Mode(s) de transport :

Trajet(s) (point de départ et d'arrivée) :

HÉBERGEMENT (24, 25 OCTOBRE)

Chambres partagées : chaque occupant.e doit présenter une demande

Lieu(x) d'hébergement : _____Nombre de nuitées : ____

En occupation multiple avec (participant.e.s étudiant.e.s) : _____

PIÈCES JUSTIFICATIVES JOINTES À CETTE DEMANDE

☐ Reçus de transport (billets d'autobus ou de train, reçus d'essence, etc.)
☐ Reçus d'hébergement

* Envoyer le formulaire avec vos pièces justificatives à :
Dossier numérisé : ihaf@ihaf.qc.ca
Format papier : IHAF | Département d'histoire, Université de Montréal | C.P. 6128, succ. Centre-ville | Montréal QC H3C 3J7

Rappel : le remboursement des frais n'est pas garanti et se fera selon la disponibilité des fonds.